



LA CARTE GÉNÉRATION #HDF

C'est malin !



J'entre en formation par apprentissage

A l'entrée en formation, les apprentis bénéficient d'une aide de 200€ grâce à la Carte Génération #HDF.

L'argent est crédité sur la carte dès lors que le contrat d'apprentissage est signé. Le crédit de la carte est utilisable **6 mois** à compter de la date du versement.

Les apprentis, s'ils le désirent, peuvent acheter leur matériel professionnel auprès de notre fournisseur partenaire grâce au crédit de leur carte.

Je continue la formation par apprentissage

Les apprentis ayant obtenu leur diplôme et souhaitant poursuivre leur formation par apprentissage recevront de nouveau l'aide des 200€ lors de la première année de leur nouvelle formation.

Cette aide est toujours garantie par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Quelles sont les autres aides disponibles grâce à la Carte Génération #HDF ?

Les titulaires de la carte peuvent, s'ils le souhaitent, faire une demande de **THR**.

Cette aide concerne le **T**ransport, l'**H**ébergement et la **R**estauratation.

Pour en faire la demande, il faut simplement se connecter sur son espace personnel du site de la Carte Génération #HDF et renseigner le formulaire dans la rubrique THR.

L'UFA validera la demande et l'aide allouée* sera directement versée sur le compte bancaire de l'apprenti.

Les secrétariats de l'UFA restent à l'écoute des apprentis pour les accompagner dans leurs démarches de demande d'aides régionales.

**en fonction des données renseignées par l'apprenti et selon le barème fixé par la région.*